

Compte rendu réunion d'Assemblée Général du 25/10/2022 :

Participants du CA (historiques) : Emmanuel Aquavia, Nathalie Quint, Marie-Thérèse Brillet, Philippe Hugues, David Le Dru, Michel Bengarrouh, Valerie Guilbaud, Didier Laporte, Jean-Marc Ané, Benoit Vautherin, Basile Ganguet.

Candidats au CA (nouveaux) : Pierre Chevalier, Laurent Schmieder, Gilles Molmeret

Absents : Hicham Kamli

Participant de la maire : Eric Chevalier avec Laurence Angeletti

Démarrage à 18h00 à la salle des Floralies (3 rue du Dr L. Cartotto)

Ordre du jour :

- 1/ Accueil des participants
- 2/ Introduction du CIQ
- 3/ Présentation des actions de l'année écoulée et futures
- 4/ Vote du bilan, des comptes et du conseil d'administration
- 5/ Questions réponses avec la salle et les représentants de la mairie
- 6/ Pot de l'amitié et poursuite des échanges

1/ Accueil des participants

L'accueil a été effectué par Marie-Therese, Philippe, Valerie et Michel. Il s'est déroulé normalement et globalement dans les temps. Les participants ont pu vérifier leur adhésion et s'inscrire.

Notes :

- Pour l'an prochain, multiplier les listes d'adhérents pourrait permettre d'optimiser le temps de vérification et d'être plus sereins sur le démarrage,
- Les cartons de vote et la liste des noms des candidats au CA, initialement prévus, n'ont pas été distribués.

2/ Introduction du CIQ:

Emmanuel indique qu'il est président et effectue la présentation globale du CIQ, notamment le périmètre de notre CIQ.

3/ Présentation des actions de l'année écoulée et futures

Emmanuel aborde brièvement les actions effectuées durant l'année écoulée en suivant la présentation projetée sur grand écran :

- Rencontre avec le sous-préfet Bruno Cassette
- Rencontre avec le promoteur Urban Links
- Projet d'installation d'une boîte à livres
- Mise en place du règlement intérieur CIQ
- Réunion :
 - o Réunion avec Mme le Maire le 23 novembre 2021
 - o Réunion A8/A51 avec le sous-préfet le 18 mai 2022
 - o Réunion circulation avec M. Éric Chevalier le 19 juillet 2022 (nouvelle réunion le 9/11/22)
 - o Réunion sécurité au commissariat de Police
 - o Réunion concernant l'aménagement du rond point 4^e légion aérienne (pont de l'Arc)
 - o Réunions sur le PLUi et les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) avec la Fédération des CIQ et en mairie.
- Opposition à la fermeture d'une classe aux Floralies
- Réunions mensuelles du CA (invités : A. Berenguier / J. Deleurence / G. Molmeret / L. Schmieder)
- Organisation d'une Gratiféria à la salle des Floralies le 14 mai 2022
- Courriers divers envoyés à la Mairie (circulation, pollution)
- Organisation de la Fête des voisins le 20 mai 2022
- Participation au futur conseil de quartier du 8 décembre 2022
- Contribution au projet de réhabilitation de la RD8 (Pont de l'Arc)
- Interventions sur le terrain :
 - Pollution de l'Arc
 - Stationnement sauvage
 - Déchets
 - Débroussaillage
 - Fourrière municipale
 - Interdiction des véhicules +3,5 T Av. J. Giono
 - Aménagement voie PMR rue Coirard
 - Demande de déplacement du SPIP
 - Poids Lourds Chemin des cavaliers (Eiffage)
- Règlement intérieur

Une remarque est faite sur le conseil de conseil de quartier qui se rapproche des activités du CIQ. Une salariée de la mairie (nom inconnu) précise que le Conseil de quartier est obligatoire depuis 2014, et que la mairie d'Aix est en retard sur ce sujet.

Nathalie présente les futurs projets suivant la projection vidéo. Elle aborde notamment le PLUI et indique l'adresse du site internet (www.registre-numerique.fr/concertation-plui-paysdaix)

Emmanuel présente le projet de promenade de l'arc. Jean-Marc précise qu'il n'y a que 400m² d'espace vert sur les 1,65million de m² du CIQ. Il rappelle qu'un parc était historiquement prévu dans le PLU mais qu'il n'a pas été fait. Jean-Marc précise que notre CIQ voudrait que cet espace vert soit fait.

4/ Vote du bilan, des comptes et du conseil d'administration :

Pour le rapport moral, seul Pierre Chevalier (avec 6 délégations*) s'abstient. Le vote « pour » est majoritaire.

*Remarque de Didier faite après la réunion: un membre ne peut pas disposer de plus de deux procurations d'après l'art. 11-7 des statuts.

Pour le bilan financier, aucune personne n'est contre. Le vote « pour » est voté à l'unanimité.

Chaque représentant du CA actuel se présente brièvement à l'assemblée générale. Basile, Jean-Marc, Marie-Therese, Didier, David, Valerie, Nathalie, Philippe, Michel et Benoit. Puis les trois nouveaux candidats se présentent aussi Laurent Schmieder, Gilles Molmeleret, Pierre Chevalier.

Pour le vote des membres du CA il n'y a aucun vote « contre ». Le « Pour » est voté à l'unanimité.

Note : Il est rappelé que pour la circulation, une réunion sera effectuée le mercredi 9 novembre, 18h, avec Eric Chevalier.

5 / Questions réponses avec la salle et les représentants de la mairie :

- Les petites sœurs de Jésus (habitantes de l'av. du camp de Menthe) n'ont pas de bac pour le recyclage des plastiques et qu'après être allées à la déchèterie, ceux-ci ont indiqué qu'il n'y a pas de bac spécifique sur place et qu'il faut tout mettre dans le conteneur « tout-venant ». Marie-Thérèse précise que le chemin Roger-Martin n'est pas non plus pris en charge pour le ramassage. Eric Chevalier indique que les conteneurs à proximité de l'école des Florales seraient plus adaptés que la déchetterie et qu'il se renseigne de son côté concernant le ramassage (qui est géré par la métropole) puis informera les petites sœurs ainsi que Marie-Thérèse.

Benoit indique que les entreprises n'ont pas de recyclage non plus. Eric Chevalier répond que les entreprises doivent gérer leurs déchets avec des entreprises spécialisées (de type nettoyage).

Une remarque complémentaire est faite concernant des poubelles manquantes dans les rues. Eric Chevalier précise qu'en cas de besoin, il faut se rapprocher de la mairie.

Marie-Therese demande qui est responsable des poubelles dans les résidences... (à préciser ?)

- Stéphane Guilbault indique que les voies cyclables sur Aix en Provence sont difficilement praticables et dangereuses vis-à-vis des autres véhicules. Eric Chevalier répond qu'il fait appel à l'association ADAVA (à hauteur de 50k€/an) et précise que certaines voies ne sont pas de la responsabilité de la mairie. Il précise aussi que les rues refaites sont mises à niveau mais que certaines contraintes de largeur limitent les aménagements.

Une dame précise que les voies cyclables de l'avenue des Belges ne sont pas correctement signalisées. Eric Chevalier répond que les couleurs des voies sont soumises à l'architecte des bâtiments de France. Il indique aussi qu'ils doivent répondre à des normes et qu'ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent, par exemple avec un marquage trop voyant à proximité des bâtiments historiques.

- Didier intervient pour indiquer que le PLUI est le sujet majeur de notre quartier et propose que Jean-Marc présente ce projet. Jean-Marc fait afficher sa présentation et donne quelques notions sur le quartier, dont le ratio bâtiments/zone verte. Il indique ensuite sur un graphique les variations de surfaces liées aux permis. Il précise qu'en dix ans, 2 000 habitants ont été ajoutés, plus des salariés. Il rappelle qu'il n'y aura plus d'artificialisation des sols à partir de 2050, donc qu'il faudra construire là

où c'est déjà construit. Il indique que le PLUI représente les enjeux du futur, et que c'est un projet qui impactera nos enfants. Jean-Marc souhaite que le règlement du PLUI soit communiqué car il faut donner un avis sur un projet qui ne précise pas les hauteurs de bâtiment prévus. Il indique ce qu'il souhaiterait dans les grandes lignes, majoritairement des arbres pour éviter les îlots de chaleur, par exemple avec un projet comme la promenade de l'arc.

Eric Chevalier répond à la présentation de Jean-Marc que tout n'est pas si tranché et que ce sujet a déjà fait l'objet d'échanges. Jean-Marc demande des précisions pour savoir ce qui serait inexacte ou mensonger dans ses propos. Eric Chevalier indique qu'il précisera tout ça en temps voulu.

Fin des questions à 19h15, fin avec le pot de l'amitié